



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 21244

Texte de la question

M. André Gerin attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la situation de l'enseignement des arts plastiques en général et en particulier à l'université Jean-Monnet de Saint-Etienne. Les étudiants dans cette discipline s'inquiètent de l'avenir de cette filière et de leur avenir. Entre 1990 et 1998, une centaine d'heures ont disparu pour cet enseignement dans cet établissement alors que le nombre d'étudiants se maintient. Les nouvelles technologies de l'image, l'infographie, la photographie et la vidéo qui sont en réalité les techniques des professionnels d'aujourd'hui ne sont que des enseignements optionnels faute de moyens. Les enseignants sont en nombre insuffisant. Cette lacune est partiellement compensée par des interventions extérieures en heures complémentaires. Le problème général sur les heures d'enseignement qui affecte l'ensemble de l'éducation générale devient un cas problématique pour les arts plastiques. Il lui demande quelles mesures entend prendre le Gouvernement pour revaloriser l'enseignement artistique et, en particulier, pour faire assurer les heures de cours dans l'université de Saint-Etienne.

Texte de la réponse

L'université Jean-Monnet de Saint-Etienne mène depuis plusieurs années une politique de réduction des heures complémentaires, liée à la baisse des effectifs et à l'augmentation du personnel enseignant. Ses effectifs ont, en effet, décliné de plus de 10 % depuis 1996. Dans le même temps elle a bénéficié de la création de 45 emplois de personnels enseignants. La faculté arts, communication, pédagogie, à laquelle est rattachée la filière arts plastiques, a, sur la même période, et contrairement à l'évolution générale du nombre d'étudiants de l'université, connu une augmentation de ses effectifs de l'ordre de 6 %. Cette discipline a donc été peu touchée par la politique de réduction des heures complémentaires engagée par l'université et son potentiel a été renforcé. Cette orientation témoigne de la volonté de l'université de rationaliser sa gestion et d'améliorer la qualité de l'enseignement des arts plastiques dispensé aux étudiants.

Données clés

Auteur : [M. André Gerin](#)

Circonscription : Rhône (14^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21244

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 novembre 1998, page 6080

Réponse publiée le : 13 décembre 1999, page 7139